

Les attermoissements du PS mettent en danger le Pacte d'excellence

Les réseaux d'enseignement

L'officiel. L'enseignement se structure autour de différents réseaux. Il y a d'abord le réseau de la Communauté française qui a pour pouvoir organisateur la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui est appelé aujourd'hui le réseau Wallonie-Bruxelles enseignement.

L'officiel subventionné. Il y a aussi les réseaux officiels subventionnés, organisés par les communes ou les provinces.

Le libre. On trouve enfin l'enseignement libre subventionné avec le réseau confessionnel (le Segec) qui rassemble les écoles catholiques, et le petit réseau libre non confessionnel (la Felsi).

■ Le Pacte d'excellence avance

■ Son futur est cependant soumis à une décision qui concerne l'avenir du réseau de la Communauté française

■ Or, divisé, le PS joue la montre. Des signataires du Pacte menacent, si cela continue, de retirer leurs billes.

L'avenir incertain du réseau officiel bloque d'autres dossiers

Le dossier est technique, mais il pourrait mettre à lui seul de gros bâtons dans les roues du Pacte pour un enseignement d'excellence : l'avenir du réseau Wallonie-Bruxelles enseignement (WBE), plus connu sous son ancien nom de réseau de la Communauté française, s'annonce en effet bien moins certain qu'annoncé.

Pour comprendre ce qui est en jeu, il faut savoir que tout ministre de l'Éducation en Belgique francophone porte une double casquette. Il est à la fois pouvoir régulateur de l'enseignement en général et pouvoir organisateur d'un réseau en particulier, le réseau WBE. Il est donc, d'une certaine manière et à l'instar de son administration, juge et partie.

Or, à la suite du Pacte d'excellence, le pilotage général de l'enseignement va être revu. Sans entrer dans les détails de la réforme, retenons par exemple que les écoles seront désormais liées à l'autorité publique par des contrats d'objectifs qu'elles auront rédigés, sur base desquels elles seront évaluées et, éventuellement, sanctionnées. Dès lors, la question se pose de savoir qui signera ces contrats au nom des écoles du réseau WBE. Le directeur ne peut engager à ce titre son école. Et il va de soi que l'administration, qui gère actuellement le réseau WBE, ne pourra pas signer un contrat qu'elle devra elle-même évaluer. Tous les réseaux subventionnés insistent donc pour dire que la mise en place du nouveau plan de pilotage ne pourra pas advenir sans que soit créé un organisme indépendant pour gérer le réseau WBE.

De plus, à terme, des arbitrages seront effectués dans certaines zones géographiques pour réguler l'offre scolaire et discerner quel établissement peut

enseigner telle ou telle option dans le qualifiant. C'est aussi en vue de cette évolution que l'ensemble des acteurs insistent pour dire que les fonctionnaires qui devront arbitrer ce pilotage doivent se situer à égale distance de tous les réseaux. La dissociation entre le pouvoir régulateur et le pouvoir organisateur est donc une condition sine qua non à la mise

en place du Pacte. D'autant que le tronc commun jusqu'à 15 ans a été accepté en échange de la mise en place de ce nouveau pilotage.

Les dissensions socialistes

Pour avancer sur ce dossier, les principaux acteurs de la réforme, que sont les réseaux, les syndicats et les associations de parents, s'étaient accordés sur une note en septembre dernier. Celle-ci prévoyait que le réseau WBE deviendrait, un peu à l'exemple de ce qui existe en Flandre depuis près de vingt ans, un organisme d'intérêt public (OIP).

La cause semblait donc entendue. Elle répondait, de surcroît, aux volontés du CDH et trouvait un écho dans le "chantier des idées" du PS qui avançait une telle solution parmi ses réflexions.

Mais voilà. Alors que ce dossier doit être approuvé en gouvernement pour que d'autres textes puissent avancer, les débats sont bloqués. Et cela, essentiellement à cause des dissensions au sein du PS. Plus précisément, le ministre socialiste de l'En-

seignement supérieur Jean-Claude Marcourt a lancé sur la question un vrai bras de fer avec son partenaire de parti, le ministre-Président de la Fédération Rudy Demotte.

La perspective des élections

En réalité, la création d'un OIP pour gérer le réseau WBE n'est pas neutre politiquement. Un tel organisme pourrait, s'il s'appuie sur le territoire de la Communauté française, contrevenir aux ambitions des régionalistes qui veulent organiser l'enseignement sur base des régions. Son existence déroge aussi, en partie, à une vision étatique de la gestion de l'enseignement. Du coup, certains socialistes redoutent par-dessus tout, en pleine campagne électorale, d'être accusés d'avoir lâché le réseau officiel.

Sans enfermer le ministre Marcourt dans ces postures, force est de constater qu'il souhaite que le gouvernement agisse avec prudence dans ce dossier. "Il y a bien eu un accord pour scinder le pouvoir régulateur du pouvoir organisateur, admet-il. Mais rien n'est tranché sur le modèle le plus adéquat à privilégier. Il n'y a donc pas de réticence à nous inscrire dans une plus grande transparence, mais nous sommes déjà en février 2018. D'ici la fin de la législature, réfléchissons au meilleur modèle que nous pouvons mettre en place dans le temps qu'il nous reste. Commençons par exemple,

d'ici 2019, à organiser au sein de l'administration une fonction régulatrice indépendante d'une fonction organisatrice. Et sachons que ce n'est qu'un début et que nous pourrions ensuite poursuivre la réflexion."

Cette solution, autant l'écrire, est loin de satisfaire les signataires du Pacte. Si Rudy Demotte et la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) ne peuvent imposer dans les prochaines semaines la mise en place d'un OIP, beaucoup redoutent que l'équilibre du Pacte soit remis en question et que certains retirent leurs billes. Il est certain également que si les axes principaux du Pacte ne sont pas inscrits dans des décrets d'ici les élections, ils risquent d'être enterrés par une future majorité.

Ce qui est inédit dans l'histoire de la législature, c'est qu'un dossier ne bloque pas sur base de la logique des piliers, mais à cause de dissensions internes au PS. "En Fédération, on a affaire à une tripartite : le CDH, le PS de Marcourt et le PS de Demotte", note un observateur. Quoi qu'il en soit, si le bras de fer s'éternise, il reviendra à Elio Di Rupo, le président du parti, de trancher en interne. Qui isolera-t-il alors ?

BdO

"En Fédération Wallonie-Bruxelles, on a affaire à une tripartite : le CDH, le PS de Marcourt et le PS de Demotte."

Un observateur

Marcourt, des méthodes qui dérangent

Analyse Stéphane Tassin

Du côté du PS, la ligne officielle est qu'il n'y a aucun problème interne quant à la réforme du pouvoir organisateur de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. *"L'avenir du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles est un enjeu important dans le cadre du Pacte d'excellence. Qu'il y ait des discussions entre les ministres du gouvernement tant sur la forme que devra prendre l'enseignement que sur le timing de la réforme est normal, compte tenu de l'importance des décisions. L'ensemble des ministres socialistes partage l'idée d'un réseau fort et performant, s'inscrivant dans les axes décrits par le Pacte visant à offrir le meilleur aux élèves"*, affirme le porte-parole du parti.

Réponse convenue mais légitime de la part d'un parti politique. Inutile, il est vrai, d'afficher d'éventuelles divisions. Et puis si divisions il y a sur ce dossier, elles ne seraient de toute façon pas insolubles. Le coup de Jarnac mené par le CDH le 19 juin 2017 a plombé les relations entre le PS et le CDH, c'est indéniable. Mais les deux partenaires, condamnés à rester ensemble, ont quand même réussi à trouver unmodus vivendi. Cependant, il arrive encore qu'un blocage survienne dans une négociation sur un dossier particulier.

C'est manifestement le cas pour celui-ci. Comme la loyauté a sérieusement été entamée entre les deux partis, la communication discrète des problèmes vers l'extérieur, et surtout vers les médias, est de la pure tactique. Tactique qui a fait ses preuves par le passé. Que l'on soit un parti politique ou un acteur important. Mettre un blocage sur la place publique, permet, parfois, de le résoudre, en forçant le politique à s'entendre ou l'adversaire à plier.

Et puis il y a aussi la manière dont Jean-Claude Marcourt négocie. Que l'on aime ou que l'on n'aime pas sa méthode, c'est la sienne, elle s'est souvent avérée payante.

Question de génération

L'homme est assurément intelligent et jamais à court d'arguments, lorsqu'il s'agit de défendre ses idées, quitte à bloquer un dossier important pour l'autre partenaire. Mais ceux qui l'ont côtoyé ou qui le côtoient toujours évoquent une attitude du Liégeois, souvent marquée par une trop grande prudence, que certains au PS n'hésitent pas à qualifier de conservatisme. Le changement radical, ce ne serait pas pour lui. En interne du parti, certains élus dénoncent même un conservatisme de génération qui ne toucherait pas que Jean-Claude Marcourt.

Mettre un blocage sur la place publique, permet, parfois, de le résoudre.

Agenda

Beaucoup de décrets sont en attente

Pilotage. Si on évoque souvent la mise en place d'un tronc commun de cours pour tous les élèves jusqu'à 15 ans, il faut savoir qu'une des réformes les plus importantes induite par le Pacte est la

réforme du plan de pilotage des établissements.

Contractualisation. Les écoles devront se fixer, avec les pouvoirs publics, des objectifs auxquels répondre. Si elles n'y répondent pas, elles seront épaulées et pourraient subir (en tout dernier recours) différentes sanctions. Ces nouveaux contrats imposent de revoir les articles 67

et 68 du décret Missions.

Inspection. Ce nouveau système de contractualisation impose aussi de revoir le travail de l'inspection et le rôle précis des prochains "délégués aux contrats d'objectifs", les inspecteurs new look. Tous ces textes avancent bien, très bien même, mais ils imposent, pour être contresignés, que l'avenir du réseau WBE soit confirmé.

Le prudent

Jean-Claude Marcourt

PS

Pas d'emballement. Vous n'entendrez pas souvent le ministre de l'Enseignement supérieur évoquer le "Pacte d'excellence". Il préfère parler d'une "réforme de l'enseignement". L'homme fort du PS liégeois, sur un sujet aussi important, refuse qu'on lui impose un calendrier.

La pilote

Marie-Martine Schyns

CDH

L'entourage de la ministre de l'Education insiste pour dire que l'ensemble des dossiers relatifs au Pacte avancent. Et c'est vrai. Mais si les grands acteurs de l'enseignement restent unis autour de la réforme et de la ministre, le CDH redoute que ce soient des enjeux politiques qui ralentissent désormais le Pacte.

L'arbitre

Rudy Demotte

PS

Pour l'heure, le ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles entend arbitrer les dossiers dans la discrétion et en interne. Sans grande marge de manœuvre cependant, il est la première victime du manque de leadership et de ligne claire au sein du parti socialiste.